

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an 2003, à 20 Heures le 16 décembre 2003

le Conseil municipal de la Commune de **BRENNILIS**
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. **CORRE Yves** Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

ATESAT

Date de convocation du Conseil municipal : 11:12:03

PRÉSENTS : MM. l'ensemble des Conseillers Municipaux
à l'exception de :

ABSENTS : MM. **FICHOU Marcel**

M. r MANAC'H Alexis a été élu secrétaire.

En raison d'un potentiel fiscal trop élevé, la commune de BRENNILIS ne peut bénéficier de cette aide.. En conséquence la DDE lui propose les mêmes prestations sous forme d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (ADOR) pour les missions de base de l'ATESAT moyennant une rémunération forfaitaire pour 5 jours dans l'année, s'élevant à 1903.50 E (en application des tarifs publics).

Le Conseil Municipal décide d'accepter cette proposition et donne autorisation au Maire pour signer la convention correspondante (ADOR) qui prendra effet au 1.01.2004.

Fait à Brennilis les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Y. CORRE

